

Fiche de poste

Agent d'entretien des locaux communaux CDD 1 an

Implantée au cœur du Parc Naturel Régional du Vexin, Marines est une commune conviviale, à la fois dynamique et paisible.

Bourg de 3500 habitants qui bénéficie d'une cinquantaine d'associations et une multitude de commerces qui le font vivre. La municipalité compte une quarantaine d'agents et une équipe municipale très investie et engagée dans la vie locale.

Dans le cadre d'un surcroît temporaire d'activité, sous la responsabilité responsable du Pôle Territoire, la commune recrute un Agent d'entretien des bâtiments communaux.

Missions Principales

- Maintenir la propreté des locaux communaux administratifs, techniques ou spécialisés (nettoyage des sols, du mobilier, des sanitaires et des cuisines)
- Dépoussiérer les surfaces, trier et évacuer les déchets courants
- Aérer les espaces
- Approvisionner les distributeurs de savon, d'essuie-main
- Assurer la sécurité des utilisateurs des locaux (balisage des zones glissantes, utilisation de produits dangereux...)
- Assurer la gestion de l'approvisionnement en matériel et produits
- Nettoyer, ranger et maintenir en état le matériel à la fin des opérations
- Repérer et signaler toute anomalie ou dysfonctionnement
- L'agent peut être amené à apporter ponctuellement son aide sur le service de cantine en école élémentaire

Compétences requises, formations et qualités recherchées :

- Connaissance du fonctionnement et de l'utilisation des appareils de nettoyage
- Connaissance des procédures de nettoyage et de désinfection
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité (utilisation de produits dangereux, utilisation de machines...)
- Connaissance appréciée des règles et procédures d'hygiène alimentaire



- Connaissance des gestes et postures de travail à adopter
- Autonomie, organisation et rigueur
- Capacité à travailler en équipe

Données relatives au poste & conditions d'exercice :

- Temps de travail à 36h30 hebdomadaires avec RTT
- Travail seul et en équipe
- Déplacements sur différents sites de la ville
- Contraintes physiques du poste : station debout prolongée, port de charges, usage de matériels spécifiques et produits d'entretien.
- Poste sous la Responsabilité du Responsable du Pôle Territoire

Positionnement :

- CDD accroissement temporaire d'activité de 6 mois
- Rémunération : correspond à la grille indiciaire du cadre d'emploi des Adjoints techniques (catégorie C) + Régime indemnitaire
- Avantages : CNAS, participation mutuelle.

Le poste est à pourvoir rapidement.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser à rh@mairie-marines.org